

Réf: Dossier 291328

Avis de constitution

SOCIETE « OPTIC & DESIGN AFRICAIN » en abrégé « ODA>>

Siège ABIDJAN YOPOUGON niangon, carrefour jatak,
Résidence Martine au rez de chaussée, lot :445 ; ilot : 39,
Lot 445, Ilot 39

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/02/2024, et enregistrés au CEPICI le 28/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OPTIC & DESIGN AFRICAIN » en
abrégé « ODA »

Objet : -LUNETTERIE
-MONTAGE DE VERRES
-CONTROLE DE VUE
- VENTE D'ACCESSOIRES OPTIQUES
-DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tout fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON niangon, carrefour

jatak, Résidence Martine au rez de chaussée, lot :445 ;
ilot : 39, Lot 445, Ilot 39

Dirigeant(s) M TRAORE AWA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01327 du 18/03/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°16112/GTCA/RC/2024 du 18/03/2024

